

Sur motion de Allan Koury, appuyé par Jim Jordan, il est convenu – Que le président soit autorisé à distribuer au total 500 copies de la composante vidéo du rapport aux chefs d'entreprise et dirigeants syndicaux.

À 17 heures, le Comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation du président.

*La greffière du Comité*

Lise Laramée